

Amundi German Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/01/2024

OBLIGATAIRE

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **37,87 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/01/2024**
Actif géré : **74,09 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0010869578**
Type de Réplication : **Synthétique**
Indice de référence :
100% SOLACTIVE BUND DAILY (-2X) INVERSE
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Date de la première VL : **09/04/2010**
VL de lancement : **100,00 (EUR)**

Objectif d'investissement

Amundi German Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Solactive Bund Daily (-2x) Inverse Index.

Les ETF Amundi sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

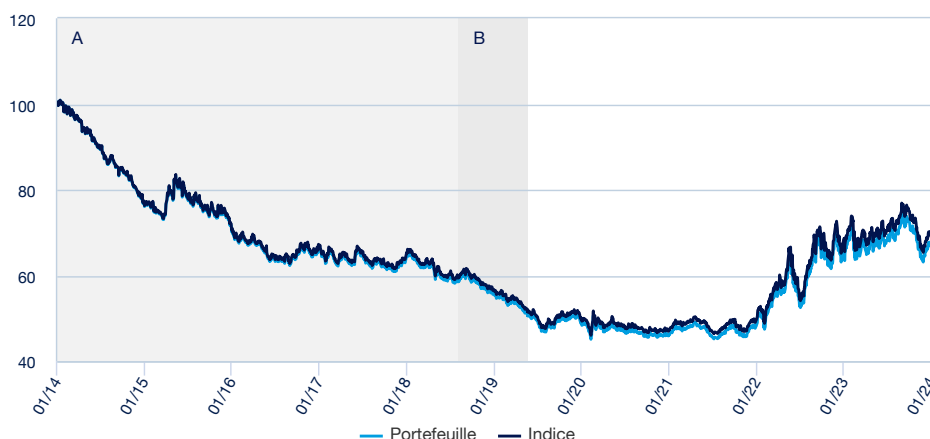
L'objectif principal de l'indice Solactive Bund Daily (-2x) Inverse Index est de délivrer 2 fois la performance quotidienne inverse d'un portefeuille d'obligations de l'Etat allemand de maturité 10 ans en évitant les coûts liés à l'utilisation des obligations physiques, à savoir le coût d'emprunt des titres et les écarts achat-vente quotidiens. L'indice combine une position longue sur un investissement quotidien au taux EONIA avec une double position courte sur des Futures Bunds, le notionnel de la combinaison de ces 2 positions étant rebalancé chaque jour.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Obligataire**
Exposition : **Allemagne**

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



A : Jusqu'au 06/09/2018, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP - LYXOR BUND DAILY (-2x) INVERSE UCITS ETF (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds le 06/09/2018.

B : Jusqu'au 20/06/2019, l'Indice de Référence du Fonds était le SGI Daily Double Short Bund.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	29/12/2023	29/12/2023	31/10/2023	31/01/2023	29/01/2021	31/01/2019	31/01/2014
Portefeuille	2,20%	2,20%	-8,82%	-0,74%	42,58%	18,97%	-34,13%
Indice	2,26%	2,26%	-8,73%	-0,41%	44,22%	21,28%	-31,75%
Ecart	-0,06%	-0,06%	-0,09%	-0,33%	-1,64%	-2,31%	-2,39%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	-8,43%	48,42%	3,00%	-9,76%	-10,29%	-8,67%	-3,55%	-14,27%	-5,45%	-25,52%
Indice	-8,15%	49,01%	3,42%	-9,39%	-9,96%	-8,31%	-3,21%	-13,99%	-5,18%	-25,31%
Ecart	-0,28%	-0,59%	-0,42%	-0,37%	-0,33%	-0,36%	-0,34%	-0,28%	-0,27%	-0,21%

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevées par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 1 jour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

**Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)**

Forme juridique	SICAV de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Valorisateur	SOCIETE GENERALE
Dépositaire	SGSS - Paris
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Date de création de la classe	09/04/2010
Date de la première VL	09/04/2010
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010869578
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,20% (prélevés) - 31/10/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	1 jour
Enveloppe fiscale	-
Clôture fiscale	Octobre
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Nyse Euronext Paris	9:00 - 17:30	EUR	DSB	DSB FP	BUND2SIV	DSB.PA	BUND2SIV
Borsa Italiana	9:00 - 17:30	EUR	DSB	BUND2S IM	BUND2SIV	BUND2S.MI	BUND2SIV
Deutsche Börse	9:00 - 17:30	EUR	DSB	LYQK GY	BUND2SIV	LYXBUND.DE	BUND2SIV

Contact**Contact ETF vente**

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
UNITED KINGDOM (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
UNITED KINGDOM (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Courtiers

SG CIB	+33 (0)1 42 13 38 63
BNP Paribas	+44 (0) 207 595 1844

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info@amundietf.com

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

OBLIGATAIRE ■

Fournisseurs d'indices

Amundi German Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF est un Compartiment de droit français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Le prospectus du Compartiment est disponible sur le site Internet www.amundi.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion. Le Compartiment ne bénéficie pas de quelque manière que ce soit du parrainage, du soutien, de la promotion et n'est pas vendu par Solactive AG. Solactive AG n'octroie aucune garantie et ne prend aucun engagement, que ce soit expressément ou implicitement, soit quant aux résultats à obtenir par l'utilisation de l'Indicateur de Référence et/ou de la marque de l'Indicateur de Référence ou le niveau auquel se situe l'Indicateur de Référence à un moment et à un jour donné ou de tout autre type. L'Indicateur de Référence est calculé et publié par Solactive AG. Solactive AG met tout en œuvre pour s'assurer que l'Indicateur de Référence soit calculé correctement. Quelles que soient ses obligations envers l'émetteur, Solactive AG n'est en aucun cas tenu de signaler les erreurs affectant l'Indicateur de Référence aux tiers, y compris les investisseurs ou les intermédiaires financiers du Compartiment. Ni la publication de l'Indicateur de Référence par Solactive AG, ni la licence de l'Indicateur de Référence ou de sa marque dans le cadre du Compartiment ne constitue une recommandation de la part de Solactive AG d'investir dans les actions du Compartiment et en aucun cas ne représente une garantie ou une opinion de Solactive AG d'un investissement dans les actions du Compartiment. Solactive AG ne sera pas responsable des conséquences des avis ou opinions qui découlent de cette déclaration ou de toute omission.

Avertissement

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Amundi German Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).

Le produit est un compartiment de Amundi German Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF qui a obtenu l'agrément de la CSSF et a fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vue de sa commercialisation sur le territoire français.

Amundi Asset Management (« Amundi AM ») recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI).

Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue anglaise, peuvent être obtenus gratuitement sur info@amundiETF.com

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.

Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPCVM coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente. La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Amundi Asset Management (« Amundi AM »). Amundi AM n'assumera une quelconque responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Amundi AM n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTÉ D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux « US Persons ». Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs « Professionnels » au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 « MIF » ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les « investisseurs qualifiés » au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non « Professionnels » au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'« investisseurs qualifiés » au sens de la législation et de la réglementation applicable.